



Bron, le 26 septembre 2013

**Objet : Election au Conseil Général Jeune**

Chers élèves,  
Mesdames, Messieurs les parents,

Le conseil général a désigné par tirage au sort le collège MONOD pour réaliser **l'élection des représentants du Conseil Général Jeune.**

La durée du mandat est de deux années scolaires.

Pour se présenter à l'élection de conseiller général jeune, le candidat et le suppléant doivent remplir plusieurs conditions :

- Faire partie d'un collège appelé à élire un candidat pour le mandat à venir,
- Etre en classe de quatrième,
- Etre domicilié dans le Rhône,
- Disposer d'une autorisation parentale
- Disposer d'une assurance extra-scolaire.

Les élections se dérouleront dans la semaine du **09 au 16 octobre 2013** et se dérouleront par vote électronique au collège.

**Seules les classes de 4<sup>ème</sup>** sont appelées à voter pour élire le conseiller général jeune et son suppléant.

Au premier tour, le conseiller général jeune et son suppléant sont élus à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue, il est procédé à un second tour.

Seuls peuvent s'y présenter les deux candidats et leurs deux suppléants qui ont recueilli le plus grand nombre de voix au premier tour. La majorité relative est alors suffisante. En cas d'égalité, c'est le plus âgé qui est élu.

Le vote a lieu à bulletin secret.

L'information des élèves a lieu par cette lettre et par une sensibilisation réalisée dans chaque classe par le documentaliste, Monsieur Ray, le 27 septembre. Chaque élève reçoit aussi une plaquette « Donner de la voix et agir ».

Les élèves intéressés doivent déclarer leur candidature en duo (1 titulaire/1 suppléant)

**Les duos de candidats doivent se faire connaître avant le mardi 1<sup>er</sup> octobre** auprès de Mme Marlin.

Chaque candidat doit fournir une autorisation parentale signée (document donné par Mme Marlin).

Les duos candidats peuvent faire campagne jusqu'au 4 octobre.

Les cartes de candidatures seront affichées dans le hall du collège.

Les engagements et modalités seront explicités aux candidats et une documentation leur sera remise.

Nous vous remercions cordialement de votre lecture.

L'Equipe de Direction